Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260305-CC_2026_44-DE

**MONTFORT COMMUNAUTÉ**
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 5 mars , le Conseil communautaire, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 27 février, s'est réuni en session ordinaire à Montfort-sur-Meu, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

**Étaient présents :**
Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Régine LEFEUVRE, Jean RONSIN, Joseph THÉBAULT, Stéphane PAVIOT, Marie GUEGUEN, Yoan AUBERT, Isabelle OZOUX, Michel BARBÉ, Chrystèle BERTRAND, Christophe MARTINS, Yannick BRÉ, Sylvie PINAULT, Fabienne BONDON, Jean-Luc BOURGOGNON, Fabrice DALINO, Delphine DAVID (*à partir de 20h20*), Christine FAUCHOUX, Marcelle LE GUELLEC, Yannick FOUVILLE, Anne-Sophie PATRU, Séverine BETHUEL, Loïc BOISGERAULT, Brigitte BERRÉE, Bruno DUTEIL (*jusqu'à 21h10*), Yves TERTRAIS.

**Excusés avec pouvoir :** Frédéric DESSAUGE à Delphine DAVID, Christophe LEDUC à Séverine BETHUEL.

**Excusés :** Véronique MARIE, Zoé HERITAGE, Thierry TILLARD.

La séance est ouverte à 20h00
Joseph THEBAULT est élu secrétaire de séance
Nombre de conseillers : 32
En exercice : 32
Présents : 27 (*jusqu'à délibération n°CC/2026/31*) puis 26
Pouvoirs : 2
Votants : 29 (*jusqu'à délibération n°CC/2026/31*) puis 28
Quorum : 17

## CULTURE – DEMANDE DE SUBVENTIONS 2026 POUR LES PROJETS CULTURELS DES COLLEGES DU TERRITOIRE

*N° Délibération CC/2026/44*

### *EXPOSE DES MOTIFS*

Montfort Communauté a inscrit au budget 2026, la somme de 6 000€ maximum pour soutenir les projets culturels des collèges du territoire.

Conformément aux critères fixés par délibération du conseil communautaire le 1er septembre 2016, Montfort Communauté peut soutenir :

- les projets liés au patrimoine, aux arts plastiques, à la lecture publique, aux questions de citoyenneté et du devoir de mémoire, au numérique ou au spectacle vivant,
- les projets menés en partenariat avec un ou plusieurs services de Montfort Communauté ou faisant appel à des intervenants extérieurs.

Tous les projets soutenus devront faire l'objet d'une restitution et les dépenses seront justifiées par l'envoi de factures. L'aide concerne uniquement les projets d'action culturelle construits dans

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260305-CC_2026_44-DE

**MONTFORT COMMUNAUTÉ**
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

l'année scolaire et exclut les voyages linguistiques et les sorties scolaires de fin d'année qui ne pourront être financés dans le cadre de cette enveloppe budgétaire.

Pour 2026, le collège Louis Guilloux a sollicité une subvention de 3 380€ pour des projets menés sur l'année scolaire.

| PROJET | PERIODE | DESTINATAIRES | TYPE DE DEPENSE | TOTAL |
|---|---|---|---|---|
| **Théâtre : apprendre à être spectateurs** S'inscrit dans le cadre du *Parcours citoyen et culturel* via le spectacle vivant et les enseignements EVARS (Education à la vie affective et relationnelle et à la sexualité). Venue au spectacle le 5 février à l'Avant-Scène « C'est ta vie » par la compagnie 3637. Analyse en amont du spectacle, lors du spectacle, et travail d'expression écrite en classe. | Février 2026 | 65 élèves de 3ème | Billetterie | 390€ |
| **Rencontre avec Lise Gaudaire, artiste.** Projet construit en lien avec l'Aparté, dans le cadre de la résidence de Lise Gaudaire. | Mars/avril 2026 | 205 élèves de 5ème, dont SEGPA | Intervention | 1 200€ |
| **Musée de la résistance bretonne, St Marcel (56)** Préparation en classe, venue au musée, utilisation de carnets de croquis. Projet pluridisciplinaire. | 2026 | 108 élèves de 3ème dont SEGPA | Transport | 900€ |
| **Quelles énergies pour demain et atelier « secrets de parfum »** Venue à l'espace des sciences, visite guidée et atelier, avec travail en classe avec notamment la réalisation d'affiches. | Janvier 2026 | 215 élèves de 3ème dont SEGPA | Billetterie | 890€ |
| **TOTAL** | | | | **3 380€** |

Il est proposé d'attribuer une subvention de 3 000€ au collège Louis Guilloux pour la réalisation des projets culturels visés ci-dessus, dans la limite du montant maximum de l'enveloppe.
Le projet Théâtre est éligible, sous réserve que les billets n'aient pas fait l'objet d'une demande dans le cadre du pass culture.
Le versement de la subvention aura lieu sur présentation de justificatifs prouvant la réalisation des actions.

Le collège St Louis Marie a sollicité une subvention de 7 038€ pour la réalisation des projets suivants :

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260305-CC_2026_44-DE

**MONTFORT COMMUNAUTÉ**
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

| PROJET | TYPE DE DEPENSES | TOTAL |
|---|---|---|
| **Sortie au Mémorial de Caen et au cimetière américain** Histoire, devoir de mémoire et citoyenneté 171 élèves de 3ème | Transport | 3 300€ |
| **Visite au Sénat citoyenneté et institutions** une classe de 6ème | Transport | 2 458€ |
| **Projet sur la protection des mers et des océans.** Venue à Océanopolis et ateliers sur place travail en classe autour de la conception d'une exposition, enregistrement de podcasts avec la radio Fréquence 8, discussions débats etc. 60 élèves de 4ème | Transports | 1 280€ |
| **TOTAL** | | **7 038€** |

Conformément aux règles fixées, il est proposé d'attribuer une subvention de 3 000€, au collège Saint Louis Marie, pour la réalisation des projets visés ci-dessus, dans la limite du montant maximum de l'enveloppe. Le versement de la subvention aura lieu sur présentation de justificatifs prouvant la réalisation des actions.

## *VISAS ET CONSIDERANTS*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*
*Vu la délibération du 1er septembre 2016 fixant les conditions de subventions à destination des collèges du territoire,*
*Considérant que cette mesure favorise l'accès à la culture, compétence de Montfort Communauté,*

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve, à l'unanimité, l'attribution de la subvention de 3 000€ au collège Louis Guilloux pour les projets présentés ci-dessus
- approuve, à la majorité absolue de ses membres (1 vote « contre » - Y.Bré / 1 abstention – JL Bourgognon), l'attribution de la subvention de 3 000€ au collège St Louis Marie pour les projets présentés ci-dessus
- dit que les crédits nécessaires sont disponibles dans le budget.

*Certifié exécutoire par le Président,*
*Signé : Le Président, Christophe MARTINS*

*LE PRÉSIDENT,*
*Christophe MARTINS*

*Le secrétaire de séance,*

MONTFORT COMMUNAUTÉ
ILLE-ET-VILAINE

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260305-CC_2026_44-DE